

Saint-Maurice

INFO

{MAY 2019}

www.ville-saint-maurice.com • <http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice> • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>



BUDGET 2019 DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX POUR LES MAURITIENS

SOMMAIRE

◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

◇ BUDGET



P.8-9

◇ CULTURE



P.13

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7

Dossier / 8-9

Jeunes / 10

Solidarité / 11

Environnement / 12

Culture / 13

Paroles d'élus / 14

Infos pratiques / 15

VOS RENDEZ-VOUS

CARNAVAL DES SPORTS

19 mai

Centre Municipal des Sports

FÊTE DES VOISINS

24 mai

Ville de Saint-Maurice

SAINT-MAURICE FÊTE L'ENVIRONNEMENT

5 juin

Place Montgolfier

Saint-Maurice INFO :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice.**

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Adobe Stock- Service Communication, G. Ledig.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.





30 ans de stabilité fiscale communale à Saint-Maurice ! La majorité municipale a fait le choix de la continuité en refusant toute augmentation des taux des impôts locaux en 2019.

J'ai conscience cependant que l'augmentation des bases de calcul, fixée par l'État, représente un effort pour les contribuables, ce qui nous oblige à concevoir un budget au plus serré. Chaque euro de dépense communale doit être justifié.

Les contraintes financières sont fortes. La baisse constante des dotations de l'État représente ainsi un manque à gagner cumulé de 3,5 millions d'euros depuis 2014, l'équivalent de 4 années de travaux de voirie pour une ville comme Saint-Maurice. Dans ces conditions, il faut faire des choix. Notre priorité porte sur l'investissement avec des projets structurants comme la profonde rénovation

du Centre sportif, l'aménagement d'une partie de l'avenue de Lattre, les travaux d'accessibilité des équipements publics aux handicapés, l'achat des matériels nécessaires au Plan Propreté, de nouveaux équipements pour la Police municipale, la réalisation d'un parcours de Santé et de bien-être sur le chemin de halage, la climatisation du Conservatoire, le lancement du concours pour la réouverture du cinéma Capitole.

Il faut investir sans s'endetter excessivement. Nous le pouvons car la Ville a atteint un niveau de dette historiquement bas, soit 34 € par habitant, à comparer à la dette moyenne des villes de 10 à 20 000 habitants dans le Val-de-Marne, qui s'élève à 1 130€.

Notre méthode pour financer ces nombreux projets de qualité souhaités par les Mauritiens ? Cela passe par la diminution des charges de fonctionnement et la maîtrise de la masse salariale, mais aussi l'obtention du soutien financier de nos partenaires, la Région et le Département, convaincus par nos projets.

L'adoption du budget de la Ville est l'acte le plus important de l'année. Il demande une grande préparation et une exécution rigoureuse. Je tiens à saluer la qualité de nos services, dirigés par une femme remarquable, M^{me} Sophie Berthuit-Lauterfing.

Je tiens également à remercier publiquement les élus de la majorité pour leur investissement dans la conception de ce budget. Retrouvez-nous lors des permanences mensuelles en ville, sur 4 sites différents, pour en discuter. Votre avis compte.

**

Les élections européennes ont lieu le dimanche 26 mai, en un seul tour. J'appelle l'ensemble des Mauritiens à participer massivement à ce scrutin et à voter pour leur vision de l'Europe.

J'ai ratifié la contribution unanime de l'Association des petites villes de France pour exprimer notre attachement au projet européen et notre volonté de participer à la construction d'une Europe plus proche des citoyens. Nous assurons un lien de proximité essentiel et devons être reconnus en tant que vecteurs de citoyenneté européenne.

Très cordialement,


Igor SEMO

Votre Maire

Des paniers remplis d'œufs!

Le Comité des Fêtes de Saint-Maurice a donné rendez-vous aux familles pour une chasse aux œufs square du Val d'Osne. Dès 10h en ce dimanche matin bien frais, les enfants se sont lancés dans leur recherche d'œufs factices dans les pelouses et les massifs. Ils pouvaient ensuite les échanger contre un sac de chocolats et des chouquettes offertes par la boulangerie Montziols. La matinée s'est achevée par les résultats du concours de dessins. Un bon moment pour nos poussins !



Scolaires en visite à l'hôtel de Ville

Les élèves de la classe de CE2B de Madame Podgorny de l'école élémentaire Centre ont visité la mairie en compagnie d'Hélène Coupé, Maire adjointe chargée de la vie citoyenne et de la médiation. La salle du conseil, la salle des mariages, les registres de l'état civil et le bureau du Maire, l'Hôtel de Ville n'a plus de secret pour eux. En fin de visite, les jeunes citoyens ont été reçus par le Maire Igor Semo à qui ils ont pu poser toutes leurs questions.



8 médailles pour Bernard Ghnassia !

Bernard Ghnassia est revenu avec 8 médailles du Salon international des inventions de Genève pour son compartimenteur : une bouteille en 4 parties qui permet de proposer 4 produits différents en un même volume. Un grand bravo à ce Mauricien de talent déjà détenteur d'une médaille d'argent au Concours Lépine l'an passé. Si vous souhaitez donner un coup de pouce à cette invention, votez pour elle sur www.lafabriqueaviva.fr afin de l'aider à obtenir un financement.



SUR LE TOIT DU MONDE

Les élèves de l'école municipale de danse ont donné un superbe spectacle à l'Espace Delacroix le dimanche 7 avril. Les différents tableaux colorés, concoctés par Chloé Schwartz, professeure et danseuse professionnelle, se sont succédé pour la plus grande fierté des familles. Toujours un grand temps fort de l'année pour ces jeunes talents !



Souvenir de la Déportation

Les élus de Saint-Maurice, de Charenton, notre Député et des membres du Comité d'entente pour les actions patriotiques se sont recueillis dimanche 28 avril devant le Monument aux morts de Saint-Maurice pour honorer le souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

Un nouveau bus à Saint-Maurice

Depuis le 20 avril, les Mauritiens peuvent emprunter la ligne 77 qui relie la gare RER de Joinville-le-Pont à la Gare de Lyon. Cette nouvelle ligne de bus longe le Bois de Vincennes en empruntant l'avenue de Gravelle. 3 arrêts desservent Saint-Maurice : « Hôpitaux de Saint-Maurice », « Vacassy - Santé Publique France » et « Route de la Terrasse » lequel permet de descendre au cimetière. L'intervalle prévu entre deux bus est d'environ 15 minutes.





Belmondo parraine le Capitole



Le cinéma fait partie de l'histoire de la Ville de Saint-Maurice. Notre commune a accueilli pendant de très longues années à Panoramis les studios de Paramount Pictures où un très grand nombre de chefs d'œuvre du cinéma français ont été tournés : *La Belle et la Bête* de Jean Cocteau, *Le corniaud* avec Louis de Funès et Bourvil ou *Borsalino* avec Alain Delon et Jean-Paul Belmondo.

Aujourd'hui, la Ville a pour projet de rouvrir un cinéma de quartier fermé depuis plus de 40 ans, le « Capitole ». Le Maire a demandé à Jean-Paul Belmondo, qui a vécu à Saint-Maurice, d'accorder son parrainage à cette initiative. En effet, Saint-Maurice a eu le grand privilège de le compter parmi ses habitants et lui a notamment rendu hommage en donnant son nom au square qui a été réalisé à quelques mètres de l'allée aux Corbeaux où il a vécu.

Dans une lettre reçue fin mars, **Jean-Paul Belmondo a accepté d'être le parrain du futur cinéma.** « Je suis infiniment touché, non seulement par votre proposition, mais aussi par la fidélité de votre attachement », écrit-il dans son courrier remis au Maire Igor Semo. « Votre ville, à l'instigation de Christian Cambon, votre prédécesseur, m'a déjà fait l'honneur de donner mon nom au jardin qu'elle a réalisé devant la maison où j'ai résidé il y a longtemps. Les années ont passé mais je garde de ce séjour à Saint-Maurice le souvenir des jours heureux que j'y ai vécus » ajoute-t-il. Ce projet de renaissance du Capitole « mérite le soutien de tous ceux qui sont attachés au 7^e art, qui nous apporte tant d'émotions tout au long de notre vie et quelles que soient les circonstances. »

Bientôt un Règlement Local de Publicité intercommunal

Soucieux de garantir un cadre de vie de qualité et de préserver ses paysages remarquables, le Conseil de territoire de ParisEstMarne&Bois a décidé d'engager l'élaboration d'un **Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)**. L'objectif est d'élaborer de nouvelles règles en matière d'affichage publicitaire afin de répondre au développement du territoire et de mettre en œuvre une nouvelle politique environnementale en matière de publicité.

Comment participer à la concertation ?

Exprimez-vous dans le registre mis à disposition :

- à la Direction Générale des Services **en mairie de Saint-Maurice** (55 rue du Maréchal Leclerc) aux horaires d'ouverture habituels : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30, fermeture à 16h30 le vendredi.
- dans les locaux de **ParisEstMarne&Bois** (1 place Uranie à Joinville) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- sur l'adresse mail : **concertation.rlpi@pemb.fr**

Une réunion publique sur le sujet sera organisée dans le courant de l'année 2019.



Fête des voisins : vendredi 24 mai 2019

La Fête des voisins est synonyme de convivialité, de bonne humeur, de partage et réunit chaque année plusieurs millions de Français. Elle dépasse aussi nos frontières puisqu'elle est reprise un peu partout dans le monde et dans de nombreuses villes européennes. **Vous avez envie d'organiser ce moment de convivialité dans votre quartier, dans votre rue, dans votre immeuble, dans une cour, un hall ou un jardin ? Lancez-vous !**

Réservez votre kit auprès du service des Relations Publiques par téléphone au 01 45 18 80 95, sur manifestations@ville-saint-maurice.fr ou via le formulaire en ligne (jusqu'au vendredi 17 mai). **Le retrait des kits se fera le lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 mai en matinée de 9h à 11h30.**

Hommage à Julien Lauprêtre

Julien Lauprêtre, président du Secours populaire depuis plus de 60 ans, est décédé à 93 ans, suscitant un **hommage unanime de la part du monde associatif et politique**. Découvrez le parcours de cet homme exceptionnel, à travers l'ouvrage de Paul Dunez, ancien conseiller municipal de Saint-Maurice, intitulé « Julien Lauprêtre : sa vie, son œuvre au secours populaire ».



Antennes-relais

Depuis plusieurs années, la téléphonie mobile connaît un développement considérable. Cette évolution s'accompagne d'un important déploiement d'antennes-relais sur les toits demandé par l'Etat aux opérateurs afin d'offrir la même couverture en matière de télécommunication à tout le territoire national. Si chacun se réjouit des services que son téléphone lui apporte, bon nombre de nos concitoyens s'inquiète aussi des éventuels effets des antennes-relais sur la santé. Entre collectifs de riverains, scientifiques et opérateurs, ce sujet divise l'opinion. Saint-Maurice n'échappe pas à cette controverse que la Ville a décidé de traiter.

2 projets d'implantation ont été déposés par l'opérateur Free Mobile sur le territoire communal : 1/3 avenue de la Villa Antony et 6 rue du Val d'Osne. La Ville s'est opposée à ces deux propositions d'installation. Les 2 arrêtés pris dans ce sens par le Maire ont été dénoncés en référé par l'opérateur. Le tribunal administratif lui a donné raison et a condamné la Ville le 28 septembre à verser à Free Mobile 2 fois 2 000 € d'indemnités. Cette décision, notifiée à la Ville le 10 octobre, était, hélas, attendue, compte tenu de la jurisprudence constante qui ne permet pas aux Maires d'invoquer le principe de précaution pour refuser de telles implantations. Si le dossier doit encore être jugé sur le fond, la Ville était néanmoins tenue, sur injonction du tribunal et malgré l'opposition du Maire, à instruire et, par voie de conséquence, à approuver les dossiers présentés par Free Mobile. La loi considère en effet qu'à l'issue d'un délai de 2 mois, le demandeur dispose d'une autorisation tacite.

Ce délai a été mis à profit par la Ville pour réaffirmer à Free Mobile courant novembre son opposition et pour lui proposer des solutions alternatives. Ces propositions n'ont pas été acceptées par Free Mobile qui, sans en informer la Ville, a fait apposer début mars sur les sites les panneaux réglementaires destinés à l'information des riverains.

Le représentant de Free Mobile a fini par accepter d'étudier techniquement les alternatives proposées pour le projet de la Villa Antony. Une visite a eu lieu sur place et nous attendons ses conclusions.

Le Conseil municipal réuni le 10 avril a voté un vœu unanime, sur proposition du Maire, pour demander au Préfet la réunion de l'Instance de concertation départementale afin de résoudre ce conflit et trouver les solutions les plus appropriées et les plus acceptables pour tous. Le Préfet vient d'accepter le principe de cette médiation encore jamais réunie dans le Val-de-Marne.

Élections européennes

Les prochaines élections auront lieu en France le dimanche 26 mai. Les citoyens de toute l'Europe éliront leurs eurodéputés qui siègeront au Parlement européen.

À Saint-Maurice, les 9 bureaux de vote ouvriront de 8h à 20h. Votre bureau de vote est inscrit sur votre carte d'électeur.

Pour les Mauritiens qui ne seraient pas sur la commune au moment des élections, il est possible de **voter par procuration, c'est-à-dire de se faire représenter par un électeur (ami, membre de la famille...) inscrit dans la même commune que le mandataire**. La procuration peut être établie au commissariat ou au tribunal d'instance de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail. Vous pouvez gagner du temps en remplissant directement sur votre ordinateur le formulaire disponible sur <http://www.interieur.gouv.fr>, puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police (26 rue de Conflans à Charenton) ou au tribunal d'instance (48 rue de Paris à Charenton) pour le valider.



BUDGET 2019

DES INVESTISSEMENTS

AMBITIEUX

POUR LES MAURITIENS

Dans un contexte difficile pour les finances des collectivités locales, le budget 2019 a été adopté lors du Conseil municipal du 10 avril dernier et s'articule autour de trois grands axes : la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des charges de personnel, un programme d'investissement ambitieux, et aucune augmentation de la fiscalité. **Explications.**

Limiter les dépenses de fonctionnement

La Municipalité poursuit sa gestion rigoureuse des finances publiques. Depuis plusieurs années, il est demandé aux services municipaux de limiter les charges liées au fonctionnement quotidien de chacun des services. Ces efforts portent à nouveau leurs fruits avec une baisse de 3,7% des charges à caractère général soit plus de 200 000 euros. Par ailleurs, malgré d'importantes évolutions réglementaires, la masse salariale ne progresse que très légèrement de 1,24%.

0 % d'augmentation des taux d'impôts communaux

Conformément aux engagements pris par la Municipalité de ne pas alourdir la fiscalité des ménages, **les taux d'imposition restent stables.**

Taxe d'habitation



Taxe foncière



Saint-Maurice est la 7^e ville la **MOINS** imposée du Val-de-Marne (sur 47 villes).

Une baisse continue des dotations de l'État

Évolution des dotations 2014-2019 en € / habitant à Saint-Maurice.

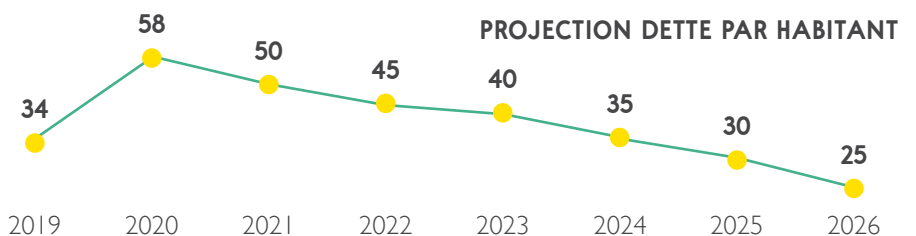


La perte de ressources cumulée représente **3,5Md€ en 5 ans.**

Saint-Maurice, 2^e ville la moins endettée du département

La dette de Saint-Maurice, **34€/habitant**, est très largement en dessous de la moyenne de la strate du département (**1130€/habitant**).

La Ville empruntera 600 000€ cette année afin de profiter de taux historiquement bas, sans impact significatif sur notre profil de dette.





UNE VILLE DE PROJETS

La Ville de Saint-Maurice renforce sa politique d'investissement avec un budget de plus de **4,3 millions d'euros**.

2,5M€ Réhabilitation du **centre sportif** sur 3 ans : isolation thermique des façades, amélioration de la performance énergétique, amélioration de l'accessibilité du bâtiment...



1,2M€ Projet d'achat de la **parcelle de l'Éclusier face au collège** pour la création d'un nouveau service tourné vers la jeunesse, de jardins citoyens...

150 000 € Réaménagement de **voirie rue du M^{al} de Lattre de Tassigny** en partenariat avec le Département : refonte de la piste cyclable, mise en place d'arrêts-minutes afin de favoriser la rotation des véhicules, installation de caméras de vidéoprotection.



42 000 € Achat de **matériel pour le service propreté** : 2 gluttons (aspirateurs électriques de déchets urbains), 1 souffleur et des vêtements pour les agents (parkas, pantalons, chaussures...).



CAPITOLE

Études techniques et financières et lancement du concours pour le choix du projet de réouverture du cinéma – avec le soutien de la Région Île-de-France.



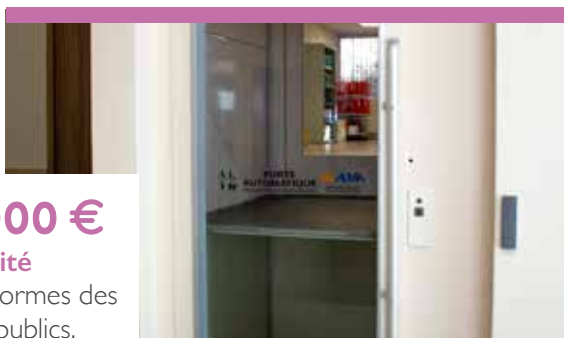
180 000 € Amélioration et extension de la **vidéosurveillance**. Installation de 7 nouvelles caméras.



130 000 € Installation d'une **climatisation au Conservatoire**.



600 000 € **Accessibilité**
Mise aux normes des bâtiments publics.



Un hommage à Simone Veil

Suite à leur visite du camp d'Auschwitz, les apprentis du CFA de mécanique et carrosserie de Saint-Maurice ont rendu un hommage street art à Simone Veil.

Fin mars, la Région Île-de-France a dévoilé les 28 panneaux souvenir réalisés par des lycéens qui se sont rendus en voyage d'étude à Auschwitz au mois de novembre.

Parmi ces derniers, les lycéens de 1^{ère} du CFA Andrieu ont créé une affiche colorée en hommage à Simone Veil, en collaboration avec Mme Hamel, leur professeure d'arts appliqués : un portrait de Simone Veil jeune, entourée de traces de peinture et de mots vibrants, tels que « courage » ou « engagée ». Un réquisitoire écrit par un élève contre les détracteurs de cette grande dame accompagne également l'œuvre. **Un recueil de tous les panneaux est téléchargeable sur le site de la Région.**

Pour en savoir plus et découvrir tous les panneaux :

<https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/les-lyceens-racontent-visite-camp-d-auschwitz>



Séjours été : les inscriptions sont ouvertes !

Pour les vacances d'été, la Ville de Saint-Maurice propose aux enfants et aux jeunes, un large choix de séjours. L'occasion, pour les amateurs de sensations fortes, les sportifs et les plus petits, de faire des rencontres, de développer un esprit d'initiative et d'autonomie loin des parents, de découvrir de nouveaux paysages, d'autres cultures, et de s'ouvrir à de nouvelles activités...

Au programme cette année : des séjours sportifs, un séjour itinérant et des séjours découverte en juillet et en août.

Des prix adaptés à vos revenus

Le coût du séjour varie en fonction des revenus de la famille. Grâce à une prise en charge d'une partie du coût du séjour par la Ville, aucune famille n'en paie l'intégralité.

Informations pratiques

Inscriptions jusqu'au 17 mai 2019 auprès de l'Accueil Famille

55 rue du Maréchal Leclerc (1^{er} étage) du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Brochure disponible en téléchargement sur www.ville-saint-maurice.com - 01 45 18 80 47.



GALA DES SPORTS

Le Centre Municipal des Sports organise son gala de fin d'année **dimanche 19 mai à 16h** au Centre sportif (9 avenue de la Villa Antony). Les élèves vous présenteront plusieurs tableaux sur le thème du Carnaval. La représentation sera clôturée par un goûter offert par la municipalité pour les petits et les grands.



L'espace solidarité **rénové**



Après 5 mois de travaux, la Direction des Solidarités (Centre Communal d'Action Sociale) a réintégré ses bureaux désormais accessibles à tous.

Le premier objectif de ces travaux était la **mise en accessibilité de cette partie du rez-de-chaussée** : les quelques marches ont été conservées mais un EPMR (Élévateur pour Personnes à Mobilité Réduite) permet maintenant aux fauteuils, poussettes et aux personnes ayant des difficultés avec les escaliers d'y accéder facilement. Ce chantier a été aussi l'occasion de repenser tout le plateau pour un **meilleur accueil du public**. Les bureaux ont été disposés en périphérie d'un espace ouvert et accueillant pour les Mauritiens avec une véritable salle d'attente.

Le coût de ces travaux s'élève à 153 000€ dont 24 000€ de subvention exceptionnelle attribuée par votre député Michel Herbillon.



Le CCAS peut vous aider à la déclaration de revenus sur internet

Comme l'an passé, le CCAS de la Ville de Saint-Maurice met en place un **service d'assistance administrative sur rendez-vous** pour les personnes ayant des difficultés à effectuer leur déclaration de revenus sur internet. Renseignements et inscriptions au 01 45 18 80 57.

Fêtes des mères

Cette année, la réception de la Fête des mères se déroulera en deux séances salle Louis Jovet : la première pour les mamans, le samedi 25 mai et la seconde le mercredi 29 mai, pour les mamies.

Coupon à renvoyer en Mairie, 55 rue du Maréchal Leclerc, avant le 17 mai, accompagné de la photocopie de votre livret de famille. Pour les + de 65 ans au CCAS et pour les - de 65 ans à l'Accueil Famille.

Attention, seules les personnes invitées et présentes à la cérémonie recevront le cadeau offert par la Municipalité.

Maman de moins de 65 ans* - Samedi 25 mai à 11h30, salle Louis Jovet

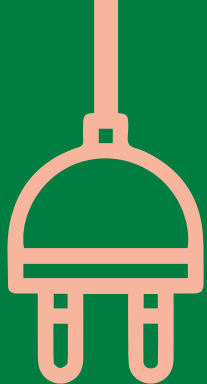
Nom : Prénom : Nombre d'enfants : * (maman élevant seule 2 enfants, Adresse : Tél : ou ayant 3 enfants et plus)

Maman de plus de 65 ans - Mercredi 29 mai à 14h30, salle Louis Jovet

Nom : Prénom : Nombre d'enfants :

Adresse : Tél :

Un car est mis à votre disposition à partir de 13h30 (circuit habituel).



SAINT-MAURICE FÊTE L'ENVIRONNEMENT

Mercredi 5 juin - place Montgolfier

12h30 Opération de nettoyage des bords de Marne

Toutes les bonnes volontés (enfants et adultes) sont les bienvenues ! Départ à 12h30 de la place Montgolfier. Le matériel sera fourni (pincettes, gants et sacs poubelle).

14h à 17h Animations sur la place Montgolfier

Veolia

- Jeu de l'oie géant
- Exposition Santé
- Quiz Environnement & Eau
- Les cocottes : atelier manuel
- Atelier recyclage des déchets
- Potager city : présentation de légumes issus de l'agriculture biologique.
- Création d'un hôtel à insectes
- Distribution de goodies sur présentation de la « Carte de l'Écolo ».

Association Meilleur avenir

- Exposition et créations artistiques à partir d'objets recyclables.

Association Teckels sans doux foyer

- Collecte de bouchons, de gourdes de compote, de produits d'entretien vides...
- Jeu « tri malin »

Les Happy Culteurs de Saint-Maurice

- Découverte des ruches et des abeilles avec les apiculteurs, vente du miel de Saint-Maurice.

Association Les Semeurs du Pont

- Atelier pédagogique sur le développement durable.
- Fabrication de bombes à graines.

Enedis

- Energy Game, présentation de véhicules et bornes électriques, information sur la transition énergétique.

Conseil des seniors

- Stand de collecte solidaire au profit du Petit Plus.
- Récupération de livres pour alimenter les « book box ».

Territoire Paris Est Marne&Bois

- Animation sur le tri sélectif et le recyclage.

Association Générale des Familles

- Bar à sirops bio : des boissons rafraîchissantes naturelles vous seront offertes.
- Bio vivre : astuces et bons gestes au quotidien.

Comité des Fêtes de Saint-Maurice

- Goûter pour les enfants.



Le roman de Monsieur Molière

**SAMEDI
25 MAI
2019-20H**
Théâtre



@Bendumas

Ce récit légendaire d'une troupe ballottée entre les succès et les revers est ici présenté dans une version vivante et enlevée, entrecoupée de scènes de Molière et de morceaux de Lully transposés au piano.

Le spectateur assiste aux débuts chaotiques de l'illustre-Théâtre, à son ascension fulgurante, à la querelle du Tartuffe et à la fin solitaire de son chef.

*D'après Boulgakov, Molière et Lully.
Adaptation et mise en scène : Ronan Rivière.
Avec : Ronan Rivière et Michaël Giorni-Cohen et au piano Olivier Mazal.
Présenté par SCENE et PUBLIC.*



Théâtre du Val d'Osne

49 rue du M^{al} Leclerc
à Saint-Maurice
theatre@saintmaurice.fr
01 45 18 80 04
(répondeur).

Réservations et achats de places

- **En ligne** : www.ville-saint-maurice.com
Païement sécurisé.
 - **En Mairie** : au 1^{er} étage auprès du régisseur de recettes.
 - **Tél.** : 01 45 18 80 04 (répondeur).
- Placement libre**
Un car municipal sera à la disposition des Mauritiens.

EN BREF

Les Femmes aux yeux ouverts sont dangereuses

Vendredi 17 mai à 20h30

Voici un petit paquet d'années que Véronique, Claire et Marisa bourlinguent sur les mêmes routes.

Aujourd'hui, elles s'invitent à chanter a capella au milieu de lumières tamisées, au plus près du public. Pour l'occasion, elles plongent à la recherche de leurs racines. Elles ont des origines, comme on dit... Des parents ou des ancêtres, venus d'Italie, de Bretagne, du Mali, qui ont voyagé pour s'installer à Paris...

Médiathèque Eugène Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc

Entrée libre.

Heure Musicale

Dimanche 19 mai à 17h

Modern blues par les artistes enseignants du Conservatoire.

Œuvres de Robben Ford, Josef Zawinul, Jan Hammer...

Théâtre du Val d'Osne

49 rue du Maréchal Leclerc

Entrée libre.

Programmation

Vendredi 14 juin à 20h30

Jonathan Fournel (*piano*)

Quatuor Psophos

Antoine Sobczak (*contrebasse*)

Chopin - Mendelssohn

Samedi 15 juin à 20h

Victor Julien-Laferrière (*violoncelle*)

Quatuor Tchalik

Bach - Schubert

Dimanche 16 juin à 18h

Roman Leleu (*trompette*)

François Dumont (*piano*)

"Trumpet Virtuoso"

Concert gratuit

Samedi 15 juin à 22h15

Esplanade de la médiathèque

Djordje Radevski (*piano*)

Louis Caratini (*récitant*)

Chopin - Liszt

Les Musicales fêtent leurs 10 ans

Dix ans déjà que le festival de musique classique est né ! Trois soirs de concerts à petits prix où artistes de renom et jeune génération contribuent par leur présence à rendre la musique classique accessible à tous.

C'est ainsi qu'au fil des années, les Musicales ont accueilli Philippe Cassard (piano), Isabelle Druet (mezzo-soprano), Augustin Dumay (violon), Adam Laloum (piano), Magali Léger (soprano), Stephen Kovacevich (piano) et bien d'autres encore.

Cette année, les Musicales auront lieu les 14, 15 et 16 juin en l'église communale avec un concert anniversaire offert à l'esplanade de la médiathèque Delacroix.

Renseignements : 01 45 18 82 16

Billetterie : www.ville-saint-maurice.com

L'association Les Musicales présente

10^e musicales

Du 14 au 16 juin 2019
de Saint-Maurice

Vendredi 14 juin à 20h30
Jonathan Fournel - piano
Quatuor Psophos
Antoine Sobczak - contrebasse

Samedi 15 juin à 20h
Victor Julien-Laferrière - violoncelle
Quatuor Tchalik

Dimanche 16 juin à 18h
Roman Leleu - trompette
François Dumont - piano

Eglise communale Saint-Maurice
1 rue de la République - 95000 Saint-Maurice

Concert anniversaire
Esplanade de la médiathèque Delacroix
Samedi 15 juin à 22h15 - gratuit

Partenaires : LES CONCERTS DE POLOGNE, Crédit Mutuel, BILLET, JCDécaux, Mediaparc, la terrasse, INFO, Babilou, Sogeres, EFFIA, VELOU

Saint-Maurice fête l'environnement

La société moderne a engendré des habitudes de consommation, basées sur des produits miracles prônant le "toujours plus vite et plus facile", sans toutefois se soucier de l'impact qu'ils pourraient avoir sur l'environnement quelques décennies plus tard.

La pollution est partout. On la voit, on l'entend, on la respire ; plus grave encore, pernicieuse et insidieuse, l'imperceptible.

Suite aux belles résolutions de la COP 21, on a assisté à quelques balbutiements de la part des pouvoirs publics, mais aussi à des reculs : herbicides, pesticides, engrais chimiques et colorants continuent d'empoisonner nos assiettes, stations et antennes de proliférer à tous azimuts, avions et cargos de répandre leurs tonnes de fuel et de kérosène entre ciel et mer...

Pourtant, admettons-le, chacun de nous participe de près ou de loin à ce gâchis.

Le 5 juin aura lieu la Journée Mondiale de l'Environnement. La Ville de Saint-Maurice a décidé de fêter cette journée en organisant un grand évènement familial. Ecologique et responsable, fédératrice de sens, cette manifestation, conçue avec des partenaires de la Ville, aura lieu Place Montgolfier.

S'appuyant sur une forte mobilisation des services de la Mairie, les entreprises Veolia, Enedis, le Territoire Paris Est Marne & Bois et les associations locales investies dans le projet proposeront des activités ludiques et pédagogiques multiples. Notre ambition est de sensibiliser petits et grands à la préservation de la biodiversité, au développement durable et aux bons réflexes à adopter au quotidien.

Gestion raisonnée de l'eau, transition énergétique, recyclage des déchets, respect de la chaîne alimentaire, prohibition des plastiques non recyclables, vaste est le domaine dans lequel il est urgent d'agir.

Rendez-vous le 5 juin pour que chacun accomplisse un geste en faveur de notre planète. À hauteur d'enfant, à hauteur d'homme, à hauteur de citoyen.

Hélène Coupé

9^e Maire-adjoint chargée

de la vie citoyenne et de la médiation

Liste Union pour Saint-Maurice

contact@unionpoursaintmaurice.fr



Non au projet d'antenne Free Mobile

Free veut imposer l'implantation d'une antenne relais entre le collège et le Gymnase dans la Villa Antony. Je suis intervenu au conseil d'avril pour rappeler que l'Agence nationale de Sécurité Sanitaire préconise la réduction aux expositions et l'application du principe de précaution.

Au-delà des habitants du quartier, 1200 enfants pourraient être exposés à moins de 30 m, les élèves du collège et les usagers du Gymnase. Le principe de précaution concerne donc l'ensemble de la population.

Les riverains ont raison de s'y opposer ; d'autant que des solutions alternatives existent. J'ai voté le vœu proposé par le maire pour que l'instance de concertation soit réunie. Signez la pétition sur chang.org : Non au nouveau projet d'antenne Free Mobile.

Claude NICOLAS
Conseiller municipal

**Liste Rassemblement à gauche solidaire
écologique et citoyenne**

cgc.nicolas@wanadoo.fr

saintmauricesolumentagauche.wordpress.com



• PERMANENCES •

De la municipalité

De 11h à 12h

• Place Montgolfier et salle des Arcades le
samedi 11 mai.

• Marché Émile Bertrand et Panoramis le
dimanche 12 mai.

De votre Député

Michel Herbillon tiendra sa permanence en
mairie de Saint-Maurice le **lundi 27 mai à
partir de 18h.**

Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 12 mai

Pharmacie Mondot

2 rue du Général Leclerc à Charenton
Tél.: 01 43 68 03 97

Dimanche 19 mai

Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du M^{re} Leclerc à Saint-Maurice
Tél.: 01 43 96 44 93

Dimanche 26 mai

Pharmacie Ngyen Quach

14 rue Victor Hugo à Charenton
Tél.: 01 43 76 62 32

Jeu 30 mai

Pharmacie de Gravelle

118 rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 18 32

Dimanche 2 juin

Pharmacie du Centre

67 rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 78 78 09

Dimanche 9 juin

Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton
Tél.: 01 43 68 06 61

Lundi 10 juin

Pharmacie Centrale

54 rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 01 41

Dimanche 16 juin

Pharmacie Charles

11 Place Salvador Allende à Alfortville
Tél.: 01 43 76 09 64

État civil



Naissances :

Milan MIRKOV - Giulia MILLET - Mattis GÉRGURI - Suan MIAO - Athéna GASSO DE M'BOT - Liav TAMSOT - Camille MIRI - Maëlle VANDERZWALM - Sifaks TITOUAH - Marceau JEANNE - Nathan VO.

Décès :

Guy ZABEL - Jean-Claude DUNOIS - Jean-Marie BONCOUR - Ngoc Anh TRAN - Janine JIPPON veuve PORÉE - Thi Nhan HUYNH - Antoinette MARTIARENNA divorcée DAUTIL.

PACS :

Rémy CEZ et Vima VICO - Benoît BACH et Lucie TRAMBLAY.

Mariages :

François HERPIN et Zahra MEGUENNI - Olivier FRANCESCHI et Aurélie PERRIN.

SAINT-MAURICE INFO ET VOUS



**Vous ne recevez pas
le Saint-Maurice Info
dans votre boîte aux lettres ?**

**Contactez le service
communication
communication@ville-saint-
maurice.fr**

AGENDA des associations

BROCANTE DU PLATEAU

L'Association Générale des Familles vous attend pour sa traditionnelle brocante du quartier du Plateau **dimanche 19 mai** (rues Edmond Nocard et Adrien Damalix).

Renseignements : agfsaintmaurice@hotmail.fr
06 62 69 97 76 - <http://blog.agf-saintmaurice.fr>

MARCHE NORDIQUE

Séance découverte proposée par l'Association Nordique Saint-Maurice **dimanche 19 mai**. Prêt des bâtons. Rendez-vous à 14h à l'angle de l'avenue de Gravelle et de la rue du Val d'Osne. Inscription sur le site : <https://nordique-saint-maurice.fr/> ou au 07 67 92 78 25.

Autre séance découverte le mercredi 5 juin à 18h.

JOURNÉE DE L'AMITIÉ

Dimanche 26 mai de 11h à 16h. Au programme : apéritif offert, déjeuner tiré du sac et restauration possible sur place. Spectacle à 14h30, brocante, stands et jeux, buvette et barbe à papa. Parioisse Saint-André, 25 rue Edmond Nocard.

BATTLE HIP YOUR HOP

Venez découvrir les danses hip hop à travers une compétition regroupant des danseurs de tous âges **dimanche 16 juin à 14h**.

Entrée : 8€ adultes / 5€ enfants.

Espace Delacroix, 27 rue du Maréchal Leclerc.

BROCANTE MONTGOLFIER

Organisée par Le Comité des Fêtes le **dimanche 23 juin**. Emplacements : 20 € / particuliers. Bulletin d'inscription disponible au kiosque à journaux de la place Montgolfier et permanences les 11 / 25 / 8 et 22 juin de 10h à 12h et les 12 / 20 juin de 16h30 à 19h.

Renseignements : 07 69 70 53 80 ou cdf94410@gmail.com - <http://cdf94410.fr>



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne

la fête **des** voisins

24 MAI 2019



**Animation
surprise**
offerte par la ville

Retrait des kits

Contacter le service des Relations
Publiques par téléphone au
01 45 18 80 95, sur
manifestations@ville-saint-maurice.fr ou via
le formulaire en ligne sur
www.ville-saint-maurice.com